



Cità Paolina

www.mairie-ilerousse.com
secretariat@ville-ilerousse.fr

BULLETIN MUNICIPAL DE L'ÎLE-ROUSSE N°24 - 1^{ER} SEMETRE 2015



FINANCES P.4-5
GESTION MUNICIPALE

DOSSIER P.8
**ÉLECTIONS MUNICIPALES
2015**

ENVIRONNEMENT P.11
LE PHARE DE LA PIETRA



LE CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE

JEAN-JOSEPH ALLEGRI SIMONETTI
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Maire de L'Île-Rousse,
Conseiller communautaire de la Communauté de
Communes du Bassin de Vie de L'Île-Rousse

LES ADJOINTS AU MAIRE

1^{ER} Adjoint HENRI NAPPI
Chevalier de la Légion d'Honneur
Conseiller communautaire
- Correspondances courantes
- Gestion du Centre Jean Simi et du Point
d'Accès Multimédia
- Urbanisme
- P.L.U.
- Sécurité des plages
- Conception du Bulletin Municipal

2^{ÈME} Adjoint JOSETTE AMBROGI
- Affaires scolaires
- Gestion du personnel des écoles
- Périodique en collaboration avec la CCBVIR
- Funéraire

3^{ÈME} Adjoint JEAN-PIERRE SANTINI
- Personnel communal
- Gestion du Centre Technique Municipal
- Travaux en régie
- Halles et marchés
- Parcs de stationnement

4^{ÈME} Adjoint TOUSSAINE AMADEI
- Environnement
- Patrimoine
- Associations

5^{ÈME} Adjoint ANTOINE GUERRINI
- Grands Travaux
- Gestion des Ports de Pêche et Abri
- Commissions de sécurité

6^{ÈME} Adjoint JANY FERRANDI
- Affaires sociales / C.C.A.S.
- Famille et petite enfance



7^{ÈME} Adjoint PIERRE-FRANÇOIS MAUSHART
Chevalier des Palmes Académiques,
- Jeunesse et sports
- Gestion des infrastructures sportives

8^{ÈME} Adjoint HÉLÈNE DE MEYER
Officier des Palmes Académiques
Conseillère communautaire
- Culture et Événementiel
- Associations culturelles

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

PIERRE ANTONELLI
- Finances
- Représentation du Maire au Centre de Gestion

FRANÇOIS ANTONIOTTI
Conseiller communautaire, 5^{ème} Vice-Président de
la Communauté de Communes du Bassin de Vie de
L'Île-Rousse
- Budget communal
- Nouvelles technologies

MARIE-JOSÈPHE CAPINIELLI
- Affaires juridiques
- Famille et petite enfance

BERNARD ACQUAVIVA
Conseiller communautaire
- Relations avec les services des routes de
la Collectivité Territoriale de Corse
- Circulation
- Ports (Pêche-abri)
- Grands travaux

ISABELLE FRANCESCHINI
Conseillère communautaire
- Relations avec les chambres consulaires

NONCE FRANÇOIS COLONNA
- Bulletin municipal

Stéphane AMBROGI
- Correspondant Défense Nationale

Marie-Josée ALLEGRI
Conseillère communautaire

Josée BUISSON
- Relations avec les hôteliers-restaurateurs

Vincent ORABONA
Conseiller communautaire, 1^{er} Vice-Président de la
Communauté de Communes du Bassin de Vie de
L'Île-Rousse

Antoinette SALDUCCI
Vice-Présidente du Conseil Départemental de la
Haute-Corse
Conseillère départementale
Membre du bureau de la Communauté de
Communes du Bassin de Vie de L'Île-Rousse

Sarah-Serena SOUSSAN CASANOVA

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

HYACINTHE MATTEI
Conseiller communautaire

ANGÈLE BASTIANI
Conseillère communautaire

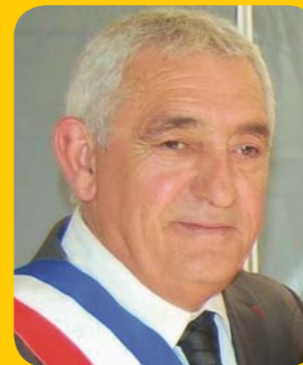
BLAISE DARY

PAMELA LEONI

JOSEPH ORSINI

ANNICK POZZO DI BORGO

SOMMAIRE



Edito

Chers concitoyens,

Après 18 mois d'absence, je suis très heureux de vous retrouver dans ce traditionnel éditorial de notre Bulletin communal - qui aurait dû paraître en juillet 2014, mais la justice administrative en avait décidé autrement en annulant le scrutin de mars 2014.

Vous le savez, cette année a été difficile. Nous sommes tous marqués par les événements qui ont animé la cité durant près d'un an et nous sommes tous enveux de retrouver le bon vivre de notre chère ville.

En matière électorale, la seule justice qui vaille est celle des urnes... et en février dernier vous nous avez renouvelé votre confiance pour la 2^{ème} fois en moins d'un an, avec de nouveau une participation historique.

La victoire qui a été la notre en février dernier, je vous la dois. Je tiens à vous exprimer ma gratitude et ma reconnaissance. Ces deux victoires ont prouvé votre sens des responsabilités et de l'intérêt général, au service de votre ville.

Je les dois également à mes collègues, qui ont travaillé sans relâche pour placer à la tête de notre ville, des élus ambitieux, fiables et motivés.

Ce fut une campagne éprouvante et longue, ce résultat est d'autant plus plaisant.

Néanmoins, je serai le Maire de tous, sans exception, ensemble nous continuerons dans l'intérêt général à faire aller de l'avant L'Île-Rousse sur le chemin d'un avenir serein.

Je suis fier, dans ce bulletin, de vous présenter mon équipe, qui sera à vos côtés pour les cinq prochaines années.

Notre nouvelle équipe municipale s'est mise au travail, les projets et propositions de campagne sont déjà engagés. Nous respecterons les engagements pris, dans la mesure de nos moyens, liés comme vous le savez par la rigueur de la situation du Pays.

Nous continuerons à investir pour préserver et améliorer le cadre de vie exceptionnel de la cité et ce, sans augmenter les taux d'imposition.

Les projets ne manquent pas : circulation routière, stationnement, circulation piétonne, cadre de vie, patrimoine, activités nautiques et de plaisance, petite enfance, santé, social, sport, culture.

Du fond du cœur, merci !

Jean-Joseph Allegrini Simonetti
Maire de L'Île-Rousse

Cari paisani,

Dopu 18 mesi senza paruzione, sò assai felice di ritruvà vi qui, ind' u nostru tradiziunale biglittinu municipale, ch'avia da esce di lugliu 2014, mà i tribunali avianu decisu altrimenti...

A sapete, i mesi scorsi sò stati cumplicati. Simu tutti stati cummossi da tutte e cumedie elettorale durante più d'un annu, è ciò che noi vulemu tutti avà, hè di truvà dinò u nostru piacè d'esse tutt'inseme in Lisula.

Cuncernendu l'elezzione, per noi, à sola ghjustizia chi vale, hè quella di u votu. Di farraghju ci avvete datu dinò a vostra cunfidenza, per a siconda volta, cù una partecipazione storica.

'Sta vittoria chì hè stata nostra di farraghju, ghjè soprattu a vostra. Vuleria dunque ringrazià qui, da u fondu di u mio core tutte è tutti quelli chi anu fatu ch'ella sia stata propriu bella !

'Ste duie vittorie anu mustratu u vostru sensu di a respunsabilità è di l'interesu generale, à u serviziu di a vostra città.

'Ste duie vittorie sò dinò u fattu di i mio cullaboratori di campagna, ch'anu travagliatu, per piazzà in testa di Lisula, diverse personalità, talentuose è vuluntarie.

Hè stata una campagna longa è dura. U risultatu ùn hè che più bellu cusì.

Ma vogliu esse, è sarraghju sopruttu u mere di tutte è tutti lisulani senz'eccezzione. Inseme avemu da continuà à avanzà, sempre ind'è l'interessu generale è un'ambiente più serena.

Sò assai felice di prisintà vi ind'è stu biglittinu a mio squadra, chi starà à fiancu à voi per cinqu'anni. Una squadra dighjà à u travagliu. I prughjetti è e pruposte di campagna sò dighjà messi in ballu. Faremu tuttu u nostru pussibile per rispittà tuttu ciò che no avemu decisu, sapendu chì u nostru paese hè in crisa, è l'ore sò «à l'ecunomie»...

Continuaremu à investisce per pruteghje è mette in valore u nostru locu di vita eccezzionale, senza fà cresce l'impositi.

Prughjetti ùn ne manca: strade, parcaghji, circulations pedona, patrimoniu, attività nautiche è di piacenza, ghjuventù, salute, sociale, cultura è sporti, natura...

Da u fondu di u core, vi ringraziu !

Ghjuvan Ghjaseppu Allegrini Simonetti
Merre di Lisula

BUDGET / GESTION MUNICIPALE 4-5

Compte administratif 2014
Budget prévisionnel 2015

VIE MUNICIPALE MÉDAILLES DU TRAVAIL 6-7

Les agents communaux médaillés
NOUVEAUX AGENTS EN MAIRIE
CENTRE JEAN SIMI
Création d'un 3^{ème} bureau de vote

DOSSIER 8

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2015
Les élus, leurs projets

SANTÉ / SOCIAL VIE ASSOCIATIVE 10

SECOURS CATHOLIQUE
ACCESSIBILITE
La nouvelle loi 2015 sur le handicap
CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE HAUTE-CORSE
Signature d'une convention avec la Mairie

ENVIRONNEMENT 11

PALMIERS DES ESPACES PUBLICS
Traitement contre le charançon rouge
PROPRETÉ
Acquisition d'une balayeuse mécanique
PHARE DE LA PIETRA
Étude du Conservatoire du Littoral

ACTUALITÉ 12-13-14

DE LA CITÉ
SPASSIGHJATA IN CITÀ

HISTOIRE 16

ANTOINE-JEAN PIETRI
Ancien Maire de la cité

CITOYENNETÉ

Liberté d'expression

1.500 personnes se sont réunies spontanément pour scander d'une même voix «Semu tutti CHARLIE» dans les rues de L'Île-Rousse en ce début d'année marqué par les événements tragiques de l'attentat de Charlie Hebdo. La foule s'est ensuite recueillie dans le silence sur la place Paoli au pied du buste de Pasquale Paoli, symbole des Lumières et de la liberté.

Avec la présence de Stéphane Paoli, journaliste à FRANCE INTER qui a animé une soirée au Cinéma du Fogata sur une initiative du Lycée Polyvalent de Balagne (photo en bas à gauche).



Une forte mobilisation spontanée pour la liberté d'expression à L'Île-Rousse.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le compte administratif présente les résultats de l'année passée, en terme de dépenses et de recettes. Il est établi en fin d'exercice par le Maire qui rend compte des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Comme le Budget primitif, le compte administratif se présente en deux sections: de fonctionnement et d'investissement.

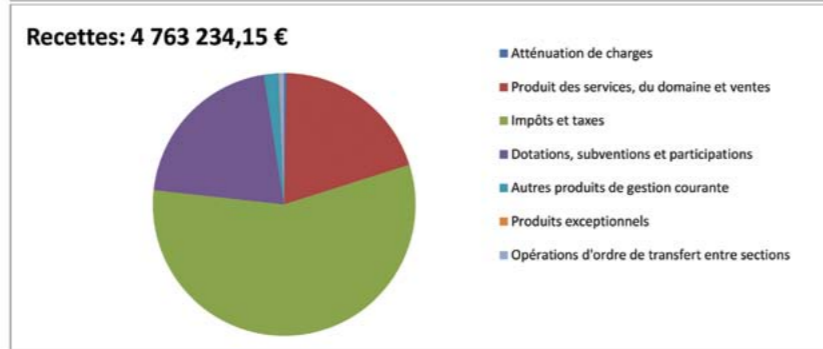
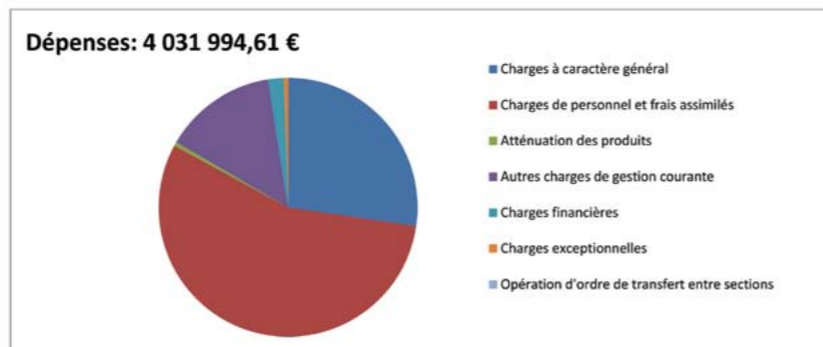
La section fonctionnement correspond aux dépenses courantes de la commune pour l'entretien des locaux, les frais de personnel ou encore le fonctionnement des services publics municipaux.

La section investissement retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune.

Pour les dépenses, il s'agit des nouveaux travaux, des acquisitions immobilières, mais également des remboursements des sommes empruntées.

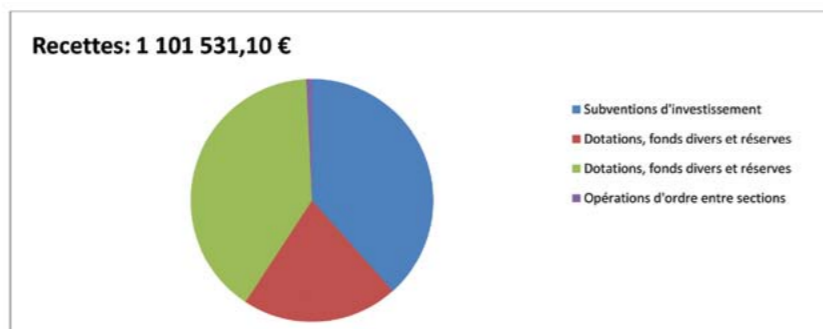
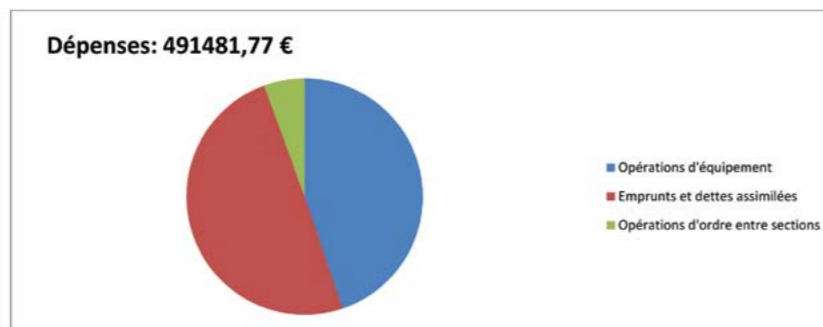
Pour les recettes, il s'agit principalement des subventions, de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat, des nouveaux emprunts souscrits.

Section de fonctionnement



Le contrôle des finances avant tout !
Que peut-on dire du budget communal? Avec 4 031 994,61 euros de dépenses de fonctionnement et 4 763 234,15 euros de recettes, la ville maîtrise parfaitement son budget, soucieuse de maintenir l'équilibre entre les charges qui lui incombent et les recettes.

Section investissement



2014, une année particulière pour les investissements...
Les projets précédemment élaborés ont vu leurs financements réalisés, mais leur exécution a dû être différée en raison de la période électorale. Ces recettes permettent aujourd'hui d'envisager l'avenir en toute sérénité.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2015

Établir un budget nécessite de connaître les recettes de la commune, mais aussi d'évaluer le montant des investissements de l'année à venir.

Les recettes proviennent essentiellement des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, contribution foncière des entreprises). A L'Île-Rousse, les taux des taxes demeurent inchangés depuis 2004.

A cela s'ajoutent les ressources issues de redevances communales (occupation du domaine public, parking, etc.) ou de ventes immobilières.

Les dépenses s'orientent autour de deux axes : le fonctionnement et l'investissement. Les dépenses de fonctionnement sont les plus importantes, elles concernent l'entretien quotidien des locaux communaux, les dépenses de personnel ou encore le fonctionnement des divers services communaux.

Les dépenses d'investissement concernent les projets portés par la municipalité et qui engendrent des coûts plus ou moins importants.

Ces données collectées, la commune a ensuite élaboré un budget sincère et équilibré, permettant d'engager des deniers pour la réalisation des projets, sans pour autant alourdir les contributions versées par les administrés.

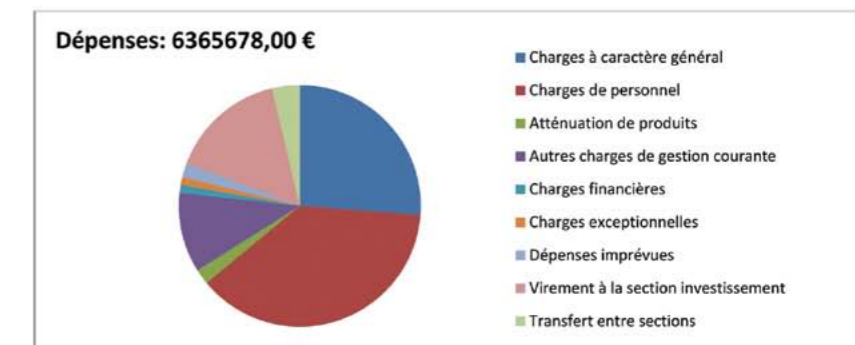
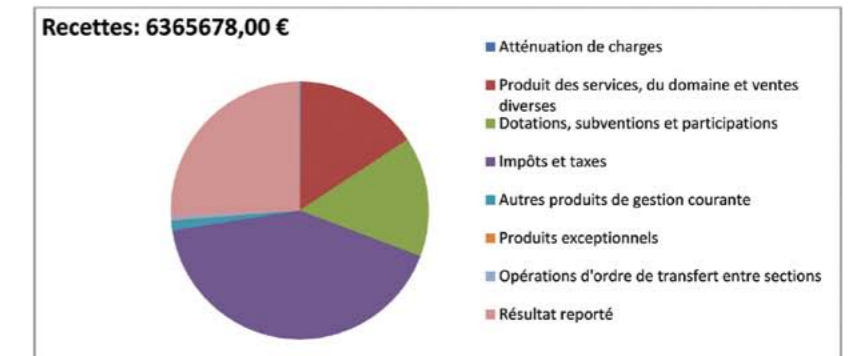
En raison de ses difficultés financières, les dotations de l'Etat diminueront de 16 milliards d'euros sur les trois années à venir. L'année 2015 est donc marquée par une baisse des dotations de 3,52 milliards d'euros. Cette conjoncture économique implique pour les collectivités territoriales un effort d'économies, de mutualisation des moyens et de rationalisation des dépenses.

Pour l'année 2015, le budget de la commune est le suivant :

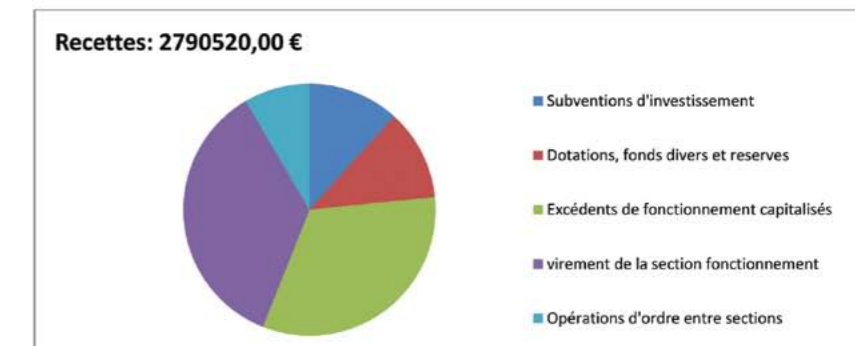
Section investissement :
- Dépenses : 6 365 678 €
- Recettes : 6 365 678 €

Section fonctionnement :
- Dépenses : 2 790 520 €
- Recettes : 2 790 520 €

Section fonctionnement



Section investissement



Ce budget va permettre de réaliser diverses opérations, dont certaines seront pluriannuelles :

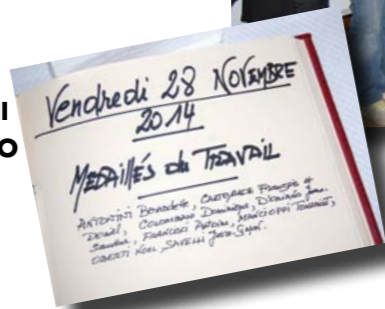
- Extension du cimetière communal,
- Aménagement et construction de parkings,
- Structure d'accueil de la petite enfance,
- Parcours santé,
- Mise en accessibilité de la ville.

PERSONNEL MUNICIPAL

Médailles du travail

Le vendredi 28 novembre 2014, Le Maire a remis la Médaille du travail à neuf agents municipaux après plus de vingt ans de bons et loyaux services au sein de la collectivité :

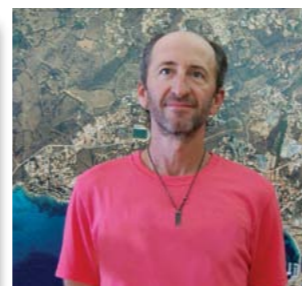
- Bernadette ANTONINI
- Daniel CARTAYRADE
- François CARTAYRADE
- Dominique COLOMBANI
- Jean-Sauveur D'ORIANO
- Antoine FRANCISCI
- Toussaint MANCIOPPI
- Noël OBERTI
- Jean-Simon SAVELLI.



Le Maire de L'Île-Rousse et ses adjoints, ont remis aux agents municipaux concernés la Médaille du travail.

Nouveaux agents en Mairie

Deux nouveaux agents ont pris leurs fonctions dans le courant du premier semestre 2015. Il s'agit de **Carole VOLPEI**, agent administratif en charge de la comptabilité, et **Emmanuel PETIT**, Directeur des Services Techniques.



CRÉATION D'UN BUREAU DE VOTE

Un 3^{ème} bureau au Centre Jean SIMI

Par un arrêté en date du 29 août 2014, le Préfet de la Haute-Corse a créé un troisième bureau de vote. Il a été mis en application lors des élections en mars 2015 du nouveau Conseil Départemental de la Haute-Corse. Pour rappel, les trois bureaux sont répartis comme suit :

1^{er} bureau - Salle du conseil municipal :

Vieille ville : Bd Jean Lançon, Place Santelli, résidence Suprano, rue Jean-Repetti, rue Paoli, rue Notre Dame, rue du Clocher, rue Dominique Fioraventi, rue Projetée, rue des frères Arena, rue d'Agilla, rue de Nuit, rue Vesperini, route du Sémaphore, l'Apparitore Place Paoli, rue Louis Philippe, Bd Pierre Pasquini (côté ouest), immeuble Sole e mio, résidence Hélianthe, résidence Luigina, résidence I Certali, résidence L'Alivi, résidence du Sémaphore, résidence Isola céleste, Avenue David Dary, Lotissement des Iles, Quartier de la Gare.

2^{ème} bureau - Salle u Spaziu :

Bd Pierre Pasquini (côté est), résidence Guïta Mare, résidence Les Aloes I et II, Résidence l'Oliveraie : ancienne gendarmerie résidence Cala di mare, Place 1^{ère} DFL, Avenue Paul Doumer, Avenue Ginebara, Col de Fogata, Boulevard Fred Scamaroni, Avenue Calizi, Avenue Piccioni, Bd Charles-Marie Savelli, rue de la Forge, rue du Général Graziani, Place Delanney, immeuble l'Isulana, immeuble le San Angelo, immeuble le Relais, Immeuble Orticoni, maison Les quatre saisons, route de Bastia, résidence la Balagne, résidence les Alizées, route de Calvi (côté ouest), résidence le Clos des Oliviers, résidence Paolina, résidence les Eucalyptus, résidence le Domaine de L'Île-Rousse, rond point Saint Jean, route d'Algaïola, rue du Sergent Amadei, rue du Colonel Allegrini, rue de Bandol, rue Biasini, rue Docteur Massari, rue Colonel d'Ornano, Rue de la Douane.

3^{ème} bureau - Centre Jean Simi :

Allées Charles de Gaulle, Avenue Paul Bisgambiglia, route du cimetière (HLM), Quartier EDF, quartier Al-Asino, route de Santa-Reparata, le Moulin à vent, route de Monticello (résidence de la Mer, résidence l'Age d'or, route de Calvi côté Est).



MAJORITÉ

Hélène de Meyer, Adjointe au Maire, Culture, évènementiel et associations culturelles

Conformément à ce que nous annonçons dans notre programme électoral, nous nous sommes attachés à construire une véritable politique culturelle autour d'axes prioritaires comme Faire de la culture le pilier du mieux vivre ensemble tout en impulsant une dynamique inter-associative, Préserver et développer l'identité corse et soutenir la création sous toutes ses formes.

L'Île-Rousse est dotée d'un tissu associatif riche, d'outils tels que A Casa Lisulana, U Spaziu, et d'équipements conséquents. Les partenaires sont nombreux et les manifestations multiples et variées (Coralisula, Saint Erasm, Rencontres Historiques, cycle de conférences, Fiera di Lisula, A Paolina, 8 décembre (Fête de l'Immaculée Conception/ Festa di A Nazione), 5 février (mort de Pasquale Paoli), Fête de la musique, Feux de Saint Jean, Nocturnes de l'Art, concerts, théâtre de rue, Forum des associations (début septembre), Journées du patrimoine, Marché de Noël, événements ponctuels...

Notre défi réside aujourd'hui dans notre capacité à mettre en synergie les différents acteurs associatifs et partenaires afin de doter la ville d'un centre culturel offrant du spectacle vivant, encourageant la création artistique, audiovisuelle et numérique, développant la formation tous publics et participant à la valorisation de notre patrimoine. La promotion de l'usage de la langue corse comme langue artistique dans toutes les disciplines, par l'élaboration de projets inter-associatifs autour de la figure emblématique de Pascal Paoli, doit être pleinement assurée.

Cette politique doit refléter la culture telle que nous la vivons, partagée entre une forte identité et une volonté de s'ouvrir sur l'extérieur. Spectacles vivants, ateliers, stages de formation, colloques, expositions, concerts, animations théâtrales, spectacles de danse, conceptions audiovisuelles et numériques doivent se dérouler en continu et s'adresser à des publics les plus larges et variés possibles.

L'effort de la municipalité de L'Île-Rousse dans le domaine culturel ne s'est pas amoindri, au contraire; il se trouve renforcé par le nouveau souffle que les élus souhaitent apporter en la matière, conscients de la véritable dynamique portée par nos concitoyens et de leur capacité à se fédérer autour d'un projet de développement culturel.

Ces orientations de notre politique se déclinent en de multiples actions :

- création d'un Comité des Fêtes dès le mois de mars 2014 avec soutien actif à la programmation et à sa mise en œuvre : de nombreux concerts accordant une place privilégiée à la langue, des animations tous publics, la renaissance de « A Fiera di Lisula », ..., ont été offerts aux île-roussiens et ont recueilli la satisfaction de tous
- mise en œuvre de la dynamique inter-associative : au travers de manifestations comme la Foire, la Fête de la musique ou encore le Forum des associations, preuve a été faite qu'il existe à L'Île-Rousse un réel engouement pour des réalisations communes au profit de tous
- une programmation de l'activité du Spaziu plus conséquente : le contrat de location arrivé à échéance, le choix a été fait de la reprise par la Municipalité de cette salle à vocation culturelle afin d'y offrir une activité plus intense et d'y accueillir divers partenaires. (expositions, conférences, rencontres de l'alternance, cours de corse, cours de chant,...)
- création d'événements : Fiera di Lisula, I Scontri di u Libru è di a storia, le 4 juillet avec L'Isula in Festa, les 250 ans de L'Île-Rousse, le 10 décembre prochain, journées de la non-violence, journée développement durable, ...
- Partenariats avec les établissements scolaires : chant, concours de poésies, programme musical avec les Jeunesses Musicales de France
- Soutien financier et matériel à l'activité des associations culturelles : chant, musique, danse, audiovisuel et numérique, cultures étrangères, scolaires, ...
- Appel à projets (à venir) : des appels à projets culturels seront émis par la Municipalité, les candidatures retenues bénéficieront d'un soutien financier tout en s'inscrivant dans la politique culturelle décidée par les élus.

ESPACE RÉSERVÉ À L'OPPOSITION

Les élus de la liste « Le choix de L'Île Rousse » qui se voulaient être une opposition constructive, ont été malgré cette volonté écartés de toutes les commissions, dont les membres sont pourtant, pour certaines d'entre elles, élus à la proportionnelle.

Après avoir traité notre tête de liste d'« étranger », comment interpréter le fait d'avoir été « chercher » le Maire de Calenzana, pour la présidence du Football Balagne Ile Rousse (FBIR) ? Ou après avoir promis aux électrices et électeurs de notre cité que la présidence de la communauté de communes devait revenir à l'actuel Maire de L'Île Rouse soit finalement confiée au Maire de Corbara, tout comme la responsabilité du syndicat intercommunal de l'office de tourisme de L'Île Rouse au Maire de Pigna ?

C'est une constance pour l'exécutif municipal, qui s'est séparé des Iles au profit du conservatoire du littoral, et qui dernièrement a fait allégeance à l'Etat en renonçant au renouvellement de la concession des plages de L'Île Rouse.

L'article 27 du règlement intérieur du Conseil Municipal de L'Île Rouse nous donne droit à un espace de communication dans le bulletin municipal. Nous l'utilisons aujourd'hui en espérant que notre texte sera publié in extenso.

Hyacinthe Mattei Président du Groupe Le choix de L'Île-Rousse



Élections municipales 2015

LES ADJOINTS



1^{er} Adjoint Henri NAPPI

Ses délégations :

- Correspondances courantes
- Gestion du Centre Jean Simi et Point d'Accès Multimédia
- Urbanisme
- P.L.U
- Sécurité des plages
- Conception du Bulletin Municipal

« Elu depuis le 11/06/1995, je suis très heureux de pouvoir continuer à œuvrer avec passion pour L'Île-Rousse et plus particulièrement dans ce contexte d'une nouvelle équipe qui a su développer des projets ambitieux pour la ville. La saine gestion budgétaire menée par le Maire depuis ces dernières années, nous permet d'envisager l'avenir d'une manière sereine. La réalisation de nos objectifs permettra d'inscrire la cité dans une démarche de développement raisonné en privilégiant le « mieux vivre ensemble ».

« Rassemblés pour L'Île-Rousse » est désormais une réalité ».



2^{ème} Adjoint Josette AMBROGI

Ses délégations :

- Affaires scolaires (caisse des écoles) :
- Gestion du personnel des écoles
- Périscolaire en collaboration avec la Communauté de Communes du Bassin de vie de L'Île-Rousse
- Funéraire

« Ayant toujours vécu et travaillé à L'Île-Rousse, je me suis impliquée dans le domaine des écoles, pour avoir enseigné pendant 40 ans. J'essaie d'apporter des améliorations matérielles et une collaboration efficace entre enseignants et parents. Je m'occupe également, à ma demande, du cimetière communal. J'ai pour projet de le réhabiliter afin de lui redonner sa valeur de patrimoine. C'est un cimetière de caractère qui mérite d'être valorisé ».



3^{ème} Adjoint Jean-Pierre SANTINI

Ses délégations :

- Gestion du personnel communal des services extérieurs et des services administratifs
- Gestion du Centre Technique Municipal
- Travaux en régie
- Les halles et marchés
- Les parcs de stationnement

« Elu de terrain, je souhaite continuer à m'impliquer pour une bonne gestion de la commune au quotidien. Pour ce faire, je veille à la collaboration efficace de l'ensemble des services municipaux. Dans le cadre de mes autres délégations, j'ai pour objectif de réaménager et de moderniser les parkings. Je souhaite également rédiger une charte du marché couvert afin de donner une priorité aux producteurs locaux ».



4^{ème} Adjoint Toussainte AMADEI

Ses délégations :

- Environnement
- Patrimoine
- Associations

« Ile-roussienne de la vieille ville, j'aimerais, avec l'aide du Maire et de mes collègues, réhabiliter le centre ancien pour lui redonner un souffle nouveau. Je souhaite également m'impliquer aux côtés des acteurs associatifs pour solidifier les liens entre la municipalité et la population ».

Ses projets pour ce mandat :

- Fleurissement de la ville
- Valorisation de patrimoine
- Elaboration d'une politique associative cohérente et juste
- Répartition équilibrée des subventions aux associations



5^{ème} Adjoint Antoine GUERRINI

Ses délégations :

- Grands Travaux
- Gestion des Ports de Pêche et Abri
- Bâtiments Communaux
- Commissions de sécurité

« Ce que je souhaite durant ce mandat, c'est œuvrer en faveur du développement économique de la ville et la promotion du vivre ensemble ».

Ses projets pour ce mandat :

- Création d'un parking de 800 places
- Favoriser la piétonisation du centre ville
- Aménagement du port Abri
- Création de voies nouvelles en centre ville en collaboration avec la Collectivité Territoriale de Corse, dans l'attente de la voie de contournement
- Poursuivre le programme d'aménagement du centre ancien en collaboration avec l'Adjointe déléguée au patrimoine
- Restructuration et agrandissement du centre de secours
- Construction des ateliers municipaux



6^{ème} Adjoint Jany FERRANDI

Ses délégations :

- Les relations entre la Ville et le C.C.A.S et les institutions publiques et privées pour la mise en œuvre des politiques sociales.
- La politique en faveur des personnes en difficultés
- Les seniors et animations inter-générationnelles

- La politique en faveur de la famille
- L'insertion et la formation professionnelle
- La politique en faveur des personnes handicapées
- Les dépenses courantes nécessaires à l'action sociale de la commune.

« Mon objectif est de définir une politique sociale soucieuse de tous les publics présents sur le territoire, les enfants, les personnes âgées, les personnes défavorisées et les personnes handicapées, afin que prime le vivre ensemble et l'entraide ».

Ses projets pour ce mandat :

- Une structure d'accueil de la petite enfance
- Un nouveau jardin d'enfants
- Le développement des actions en faveur des jeunes, en collaboration avec le C.C.A.S.
- La mise en place d'un service bénévole, destiné à venir en aide aux personnes isolées



7^{ème} Adjoint Pierre-François MAUSHART

Ses délégations :

- Jeunesse et sports
- Gestion des infrastructures sportives

« Elu de proximité, je souhaite répondre aux besoins quotidiens des associations sportives et définir une vraie politique d'entretien et d'aménagement des structures sportives, pour répondre à la vitalité de notre tissu associatif ».

Ses projets pour ce mandat :

- City stade
- Finaliser les travaux du COSEC : isolation, couverture du toit des vestiaires, des locaux et abords
- Aménagement du stade municipal Jacques Ambrogi : réfection de la pelouse, couverture de la tribune, aménagement de l'aire d'entrée et aménagement du parking
- Création d'un Dojo au Gymnase municipal



8^{ème} Adjoint Hélène DE MEYER

Ses délégations :

- Politique culturelle de la ville
- Événementiel
- Associations culturelles

« L'implication de la municipalité de L'Île-Rousse dans le domaine culturel, comme dans l'événementiel, est renforcée par le nouveau souffle que les élus souhaitent apporter en la matière, conscients de la dynamique portée par nos concitoyens et de leur capacité à se fédérer autour de projets riches et ambitieux. C'est dans cet esprit que j'assumerai pleinement mes missions, au service de toutes et de tous, favorisant au mieux l'expression individuelle et collective ».

Ses projets pour ce mandat :

- Dynamiser et accompagner l'offre de spectacle vivant
- Mettre en synergie les différents acteurs associatifs et institutionnels
- Encourager la création artistique, audiovisuelle et numérique
- Développer la formation tous publics (arts, lecture, langue corse)
- Valoriser le patrimoine culturel de la ville
- Promouvoir l'usage de la langue corse comme langue artistique dans toutes les disciplines, par l'élaboration de projets inter-associatifs autour de la figure emblématique de Pasquale Paoli.
- Doter la ville d'un véritable centre culturel

SECOURS CATHOLIQUE CARITAS



Les bénévoles et membres du bureau du Secours Catholique Caritas, le Maire et les élus, le curé de la Paroisse à l'occasion de l'inauguration des travaux de rénovation des locaux, faisant suite au legs de Madame Clotilde Zanardi.

Composée d'une équipe de 14 bénévoles, l'antenne du Secours Catholique Caritas de L'Île-Rousse reçoit le public en situation de précarité dans ses locaux situés au Centre Jean Simi et mis gracieusement à leur disposition par la Mairie de L'Île-Rousse. 85 familles ont ainsi été soutenues sur le premier semestre 2015 et la boutique vestimentaire solidaire est ouverte à tous.

CENTRE JEAN SIMI

Permanences de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Le Centre Jean Simi, bâtiment communal qui regroupe de nombreux services et administrations pour les usagers de toute la Balagne, accueille depuis peu une permanence de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Corse (CME). Pour officialiser cette organisation une convention entre la CME et la commune de L'Île-Rousse a été signée au Centre Jean Simi en date du 1^{er} juillet 2015 en présence d'Antoine PIACENTINI, Président de la CMA et de M^e Henri NAPPI, 1^{er} adjoint.

Durant cette réception, Monsieur PIACENTINI a procédé à une remise de diplômes aux artisans les plus méritants de Balagne. La CME reçoit tous les jeudis sans rendez-vous pour les aspects liés à la création, le développement et le transfert d'entreprise, et également un vendredi sur deux sur rendez-vous uniquement pour les formalités.

CME : 04 95 32 83 00 - Centre Jean SIMI : 04 95 11 03 20



Le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Corse (au centre de la photo) entouré d'artisans a signé une convention avec la Mairie pour la mise en place d'une permanence au Centre Jean Simi, en présence de M^e Henri Nappi, 1^{er} adjoint, et de Paul Lions, Président de la Communauté de Communes du Bassin de Vie de L'Île-Rousse.

ACCESSIBILITÉ

La mise en accessibilité de la cité Paoline

Depuis un an la ville s'est lancée dans la mise en accessibilité de la ville, conformément à la loi du 11 février 2005.

Ville pionnière en Haute-Corse, L'Île-Rousse a fait appel aux services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), afin de mettre en adéquation ses actions avec les dispositions légales et pour disposer d'une aide de professionnels en la matière. Divers décrets prévoient la possibilité de mettre en place des Ad'ap, qui sont une programmation financière des travaux à entreprendre.

Que dit la loi de 2005 ?

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, prévoit une obligation de mise en accessibilité, afin que les personnes handicapées puissent se déplacer librement sans distinction avec les autres citoyens. La notion de handicap revêt une terminologie plus large, puisqu'elle concerne tous les types d'handicaps : moteur, sensoriel, psychique...

Que sont les Ad'ap ?

La loi de 2005 impose une mise en accessibilité au 1^{er} janvier 2015. Devant l'impossibilité de respecter ces échéances, le gouvernement a prévu des nouvelles modalités de mise en œuvre de la loi. Il a confirmé la mise en place d'Ad'AP (Agendas d'accessibilité programmée) qui permettent de respecter les engagements tout en repoussant les échéances.

Quelles sont les obligations de la commune ?

Les obligations de mise en accessibilité, pour les communes, sont les suivantes :

- Mise en accessibilité des bâtiments
- L'accessibilité de la chaîne de déplacement
- Mise en accessibilité de la communication d'informations

Où en est l'accessibilité à L'Île-Rousse ?

Depuis plus d'un an les élus travaillent sur la mise en accessibilité de la ville. La commune a organisé plusieurs réunions avec les services de l'Etat, qui ont procédé au diagnostic de l'accessibilité de la ville. Un Ad'ap sera prochainement élaboré pour le mois de septembre. Il s'agira de prévoir tous les travaux à entreprendre pour que toute la sphère publique soit accessible. Les élus ont également mis en place une commission d'accessibilité afin d'associer les administrés à la démarche.

TRAITEMENT

Les palmiers traités contre le Charançon rouge

Le charançon rouge, insecte qui infeste les palmiers a fait son apparition à L'Île-Rousse en janvier 2014. Grâce à une concertation active et un réseau de surveillance mis en place entre les services des espaces verts de plusieurs communes de Balagne notamment avec ceux de la Ville de Calvi, la lutte contre ce nuisible a pu être efficace.

Sur la commune de L'Île-Rousse, les palmiers des espaces publics ont été traités à plusieurs reprises avec succès. Depuis novembre 2014, un nouveau traitement est proposé par l'entreprise agréée sur la Haute-Corse. Réalisé au mois de mars 2015, sa durée d'efficacité est évaluée à 12-18 mois. A terme, pour éliminer complètement la menace du charançon, il conviendrait que tous les propriétaires de palmiers se mobilisent contre cet insecte ravageur. Nous vous rappelons que pour toute information sur le charançon rouge, vous pouvez contacter la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON* Corse), afin de faire établir un diagnostic santé des arbres. Contact : 04 95 26 68 81 / 06 75 81 76 98.

* La Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Corse est un syndicat professionnel agricole agréé par le Ministère de l'Agriculture. Créée en 2002, elle est chargée de la surveillance et de la gestion des organismes nuisibles dans le respect des bonnes pratiques phytosanitaires : www.fredon-corse.com

PATRIMOINE

Etude du Conservatoire du Littoral

Le phare de La Pietra et plusieurs parcelles situées sur les îles ont été transférés au Conservatoire du Littoral en 2013 qui en assure désormais la protection. La même année, Alain Freydet, paysagiste conseil du Conservatoire du Littoral, réalisait un schéma d'intentions paysagères et des esquisses d'aménagement dans le but de dresser un diagnostic paysager de ce site, et de proposer les grandes lignes de son réaménagement futur afin notamment de redonner une cohérence aux cheminements piétons entre la ville et les îles, entre la Marinella et le phare.

Aujourd'hui, le Conservatoire entre dans le détail en commandant un diagnostic ciblant précisément le phare et ses abords immédiats.

Camille Berrou, architecte à Ile Rousse, l'Apave et A2C ont été nommés pour rendre les conclusions de leur étude fin juillet 2015. Il s'agira alors de dresser un état des lieux relativement exhaustif de ce site : du point de vue fonctionnel, sanitaire, structurel, architectural, paysager, patrimonial, administratif et juridique, mais aussi sous un angle historique afin de pouvoir retracer toute la vie du phare et en connaître les détails qui s'avèrent être passionnants. Cette analyse a pour but de connaître précisément dans quelles conditions le phare pourra ouvrir ses portes au public, ce que le Conservatoire souhaite mettre en œuvre à terme.

PROPRETÉ

Acquisition d'une balayeuse mécanique

La commune a fait l'acquisition d'une balayeuse mécanique avec lavage haute-pression d'une capacité de 4m² et un dispositif d'aspiration de feuilles. Un troisième balai frontal permet d'accéder aux endroits peu accessibles.



En photo de gauche à droite devant la nouvelle balayeuse mécanique, Gilles Paone, conducteur attitré, Pascal Innocenzi, Chef des Services Techniques, Toussaint Mancioffi, Chef de l'équipe nettoyage de voirie, Jean-Pierre Santini, 3^{ème} adjoint au Maire.

L'équipe proposera donc plusieurs hypothèses de valorisation en vue de cette ouverture, afin de savoir quel contenu proposer en ces lieux.

Ce lieu si emblématique pour les balanins comme pour les visiteurs, permettant un point de vue exceptionnel tant vers la terre que vers le large, pourra ainsi accueillir chacun en ses murs et se faire connaître cette fois-ci de l'intérieur tout en continuant à remplir sa fonction de signalisation maritime.



Illustration : Alain Freydet, paysagiste conseil du Conservatoire du Littoral.

L'ACTUALITÉ DE LA CITÉ PAOLINE

Jean-Christophe Orticoni honoré par la Cité

Jean-Christophe Orticoni, ancien Conseiller municipal, s'est vu décerner la Médaille d'Honneur de L'Île-Rousse. C'est le 17 juin dernier, en la salle des actes de l'Hôtel de Ville que, à l'issue de la cérémonie d'investiture du Souvenir Français au cours de laquelle qu'il a été protocolairement placé à la tête du Comité de Balagne de la première association nationale de mémoire, il a reçu des mains de M^e Henri Nappi, Premier adjoint au Maire, la médaille qui vient récompenser son attachement indéfectible à sa Cité natale, dont il a constamment à cœur de rehausser la notoriété et le prestige.



De gauche à droite, le Colonel Guerrero ; le Président Jean-Christophe Orticoni, heureux de montrer sa médaille ; M^e Henri Nappi ; Georges Tardieu, Délégué Général de Haute-Corse du Souvenir Français.



Commémoration du 18 juin

L'Appel historique du Général de Gaulle a été commémoré le 18 juin avec la ferveur habituelle, sur la Place de la 1^{ère} LDFL. On déplore la perte récente des grands anciens, tels que Georges Caitucoli ou Pierre Santini qui ne manquaient jamais de nous rappeler par leur présence la valeur du sacrifice et de l'engagement au service de la France.

Mais le flambeau est relevé aujourd'hui par la jeune génération porteuse de la mémoire.

« A nous le souvenir, à eux l'immortalité ».



En photo, ci-dessus :
M. le Maire et les élus de la majorité, le Lieutenant-Colonel Morel, commandant le détachement d'honneur de la Légion Etrangère, les présidents du comité Balagne du Souvenir Français et de la section de l'Île Rousse des anciens combattants, avant le dépôt de gerbes.

En photo, à droite :
La conseillère départementale de la Haute-Corse, et conseillère municipale de L'Île-Rousse, Antoinette Salducci, et le Colonel Thibaudin Président de la section de L'Île-Rousse des anciens combattants.



1. CORALISULA - Un grand concert a été donné le 16 mai en l'Eglise de l'Immaculée Conception avec Cantemu Inseme, Canto Verdoun de Colmars Les Alpes, Sainte Cécile de Strasbourg et Angela Bucci, de l'Opéra de Rome. Les choristes ont également fait partager leur passion vocale aux ile-roussiens sous le marché couvert et sur le parvis de l'Hôtel de Ville.
2. I SCONTRI DI U LIBRU È DI A STORIA - Les rencontres du livre et de l'histoire ont fêté les 250 ans de la fondation de la cité par le Général Paoli. Au programme, salon du livre, conférences et animations, en partenariat avec l'association des éditeurs de Corse.
3. SQUARE PLACE PAOLI - un nouveau jardin d'enfants a été aménagé sur la Place Paoli. Un second espace viendra compléter cette aire de jeux.
4. C.C.A.S ACTION INTER-GENERATIONNELLE - Les Séniors qui participent aux ateliers et sorties organisés par le Centre Communal d'Action Sociale tout au long de l'année ont partagé au Spaziu un goûter avec les enfants du CM2 bilingue. Ils ont pu visionner un film retraçant les activités communes des Séniors et des enfants pour l'année scolaire 2014-2015.
5. BAF - Onze participants ont passé la partie théorique du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur sous la direction de Vincent Laperche, coordinateur FALEP et chargé de la mise en place des TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires) à l'intercommunalité.
6. SOCIAL - La Mission Locale Rurale s'est réunie à la Mairie de L'Île-Rousse avec les socio-professionnels et les élus du territoire de Balagne.



Mentions légales :
Cité Paolina
Bulletin municipal semestriel n°24 - Été 2015
Dépôt légal : Juin 2003 / L'Apparitore
Imprimerie Caractères - Biguglia
Directeur de la publication :
J.J. ALLEGRINI-SIMONETTI
Elu en charge du bulletin municipal :
M^e Henri Nappi, 1^{er} adjoint
Rédacteur : Nunzi-Francescu Colonna
Papier recyclable
Ne pas jeter sur la voie publique



HOMMAGE : ILS NOUS ONT QUITTÉ



Il y a un peu plus d'un an, Benoît Albertini nous quittait. Au-delà d'une vie professionnelle hyper active, Benoît avait fait de ses mandats successifs de Conseiller Municipal un véritable sacerdoce. Avec un sens de l'humour inné et à nul autre pareil, il était apprécié de tous nos concitoyens et de toute l'équipe municipale. Gaulliste convaincu et fervent catholique, il était une figure emblématique de

la cité paoline qui l'a vu grandir et à laquelle il était très attaché, ainsi qu'à tous ses habitants, pour lesquels il était toujours disponible et dévoué. C'est en août 2007 alors qu'il était adjoint au Maire que son mandat s'est interrompu brutalement suite à un accident vasculaire cérébral.

Tu nous manques Benoît. Riposa in pace.



Il y a trois mois c'est une autre figure emblématique de la cité qui nous quittait. Joseph Ambrogi s'est éteint à l'âge de 74 ans. Honnête et fidèle en amitié, d'une gentillesse et d'une humilité absolue, Joseph tenait la magnifique quincaillerie Ambrogi et en avait fait un des plus beaux magasins de la cité. Homme de conviction, il savait faire passer ses idées

et portait énormément d'intérêt à sa ville. Fils de Jacques Ambrogi, ancien Maire de la cité, il fut lui-même élu de l'opposition de 2008 à 2014. Sa disparition a jeté un voile d'une immense tristesse sur la cité.

Tu nous manques Joseph. Riposa in pace.



Le Maire et le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale ont l'immense tristesse de faire part du décès de Madame Xavière MASSIANI Animatrice du CCAS, décédée des suites d'une longue maladie. Xavière qui respirait la joie de vivre était très proche de nos aînés qu'elle aimait promener au volant du Minibus à travers toute la Corse.

Les agents du Centre Jean Simi s'associent dans ces quelques lignes qu'ils auraient souhaité ne jamais écrire, et ont la profonde peine de vous faire part des décès le 10 mars 2015 de Madame Carole CARDI, agent à la C.P.A.M de L'île-Rousse, et le 27 avril 2015 de Madame Xavière Massiani, agent au Centre Communal d'Action Sociale de L'île-Rousse.

TRADITION

Comme chaque année, les Lisulani n'ont pas manqué de participer avec ferveur aux fêtes patronales et de culte en 2015. Ci-après la procession des rameaux de l'église de l'Immaculée Conception sur la Marinella (1), Saint Erasme, objet de la dévotion des professionnels de la mer (2-3), et Notre Dame de Fatima (4).



1



2



3



4

ETAT CIVIL PREMIER SEMESTRE 2015

NAISSANCES

- SOAVI Loghan, Roch, Emmanuel – 13/01/2015
- MOUDDOU Sara – 14/01/2015
- ZOLAGH Nawfal – 22/01/2015
- QUILICHINI Alice, Sophie – 22/01/2015
- EL RHIRHAYI Lina – 12/02/2015
- BEKHOUCHE Oumayma – 17/02/2015
- RONCELAY Angéline – 02/03/2015
- MAMBRINI Anna, Camille – 27/02/2015
- ALLEGRINI-SIMONETTI Nicolas, Etienne, Francky – 12/03/2015
- HOHOUD Dina – 17/03/2015
- POLETTI BARTHELEMY Marie-Pascale – 19/03/2015
- BALDACCI Clémence, Marie – 10/04/2015
- AALLOU Nabil – 21/04/2015
- D'ORIANO Mathéo, Paul, Toussaint – 29/04/2015
- AMASSROUK Dounia – 01/05/2015
- DUBERNET AGOSTINI Chloé, Yukiko, Paulette-Rose – 07/05/2015
- LALAUURIE LEMAIRE Luca, Jean, Louis, Eric – 12/05/2015
- MAMBRINI Francescu, Dumenucu – 18/05/2015
- BOUAOUNE LUCIANI Adam, Jean-Claude, Hakim – 26/05/2015

MARIAGES

- LUCIANI Jean – LIPANI Graziella Pierrina – 31/01/2015
- MEZIANE Djilali – BOUCHAFRA Sia – 07/02/2015

- CAPON Benoist Jean – SINGER Marie Simone Marguerite – 30/04/2015
- LABBÉ Victor Aurélien André Jacques – FILOCHE Sarah, Jung Hye – 05/05/2015
- SOURDOIRE Pierre, Roger, Jean – MARMO Marie-Line, Brigitte, Jeannine – 16/05/2015

DECES

- TOMMASINI veuve BERTHELOT Eugénie – 16/01/2015
- SQUARCIONI Roger – 21/01/2015
- POLI veuve SAVELLI Marie Augustine – 11/02/2015
- POLI Laurent Jean-Baptiste Lambert – 12/02/2015
- BENHAIM Alexandre, Bernard, Henri – 06/02/2015
- GRIMBERT Fabrice, Pascal, Sébastien – 06/02/2015
- LOYHER Julien, Emilien – 06/02/2015
- PACCAGNINI veuve PERI Angèle Paulette – 07/02/2015
- CHEVALIER veuve BARON Yvonne Marie Philomène – 18/02/2015
- LE CORRE Jean René François Marie – 21/02/2015
- DEL AGUILA Emmanuel, Gérard – 05/03/2015
- GENOVINI Agathe – 01/03/2015
- MARTELLI Jacques – 02/03/2015
- KILARSKI Waldemar, Wladyslaw – 10/03/2015
- ALLEGRINI Ange, François – 24/03/2015
- RIVIÈRE Jacqueline Marguerite Eugénie – 31/03/2015
- FRANCISCI Jean Thomas – 11/04/2015
- AMBROGI Joseph, Louis, Richard – 11/04/2015
- RICCI André – 08/05/2015

AGENDA



VOTRE PROGRAMME À L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL
 AVENUE JOSEPH CALIZI
 À L'ÎLE-ROUSSE
 04 95 60 04 35
 ET SUR WWW.OT-ILE-ROUSSE.FR

EXPOSITIONS, ÉVÈNEMENTS CULTURELS
ESPACE CULTUREL U SPAZIU
 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

COMITÉ DES FÊTES L'ISULA IN FESTA
[HTTP://WWW.LISULAINFESTA.E-MONSITE.COM/](http://WWW.LISULAINFESTA.E-MONSITE.COM/)
WWW.FACEBOOK.COM/LISULAINFESTA

Archive photo inauguration de la Foire de l'île-rousse, édition 2014.

PROCHAINES DATES DE LA FOIRE DE L'ÎLE-ROUSSE LES 25, 26 ET 27 SEPTEMBRE 2015

INFOS

SITE INTERNET DE LA MAIRIE

La Commune a récemment créé son nouveau site internet. Vous y trouverez toutes les informations pratiques relatives aux services municipaux, aux démarches administratives ou dossiers en cours. Sont également publiés, les registres des actes administratifs, qui contiennent décisions, délibérations et arrêtés pris pas la municipalité.

L'adresse du site : <http://mairie-ilerousse.com>

La mairie a également créé sa page Facebook, « Mairie de L'île-Rousse », qui relate les actualités de la municipalité et de la ville. Cet outil permet de diffuser les informations en temps réel, au plus près des administrés ! A vos « j'aime » !

ZOOM

HOMMAGE

LES ANCIENS MAIRES DE LA CITÉ ANTOINE-JEAN PIETRI (1788-1856)

par Nunziu-Francescu Colonna,
conseiller municipal

Le Maire de L'Île-Rousse de 1838 à 1840, juste avant le Mandat de Sebastien Piccioni, et juste après, de 1848 à 1855, grand-père maternel de Jean-Baptiste Franceschini-Pietri, secrétaire particulier de Napoléon III, Antoine-Jean Pietri est né en 1788 à Sartène d'une illustre famille Bonapartiste du sud. Douze ans plus tard, lorsque Napoléon 1^{er} prend les rênes du gouvernement français, son oncle paternel se voit nommé Préfet de l'ancien département du Golo par l'Empereur. C'est aux enseignements de cet illustre administrateur que se forme l'esprit du noble citoyen.

L'éducation que reçut Mr Pietri à Bastia fortifia son caractère d'indépendance et de patriotisme dont il donna ensuite des preuves en de multiples circonstances. Le 27 septembre 1808, alors que l'astre napoléonien brille de son plus vif éclat, un cortège triomphal venant de Bastia accompagne à Munticellu Mr Antoine-Jean Pietri à peine âgé de vingt ans. Il y vient pour célébrer son mariage avec Marie-Antoinette Dyonisie Leonetti-Fabiani, fille unique de Mr Juge-Antoine Leonetti, colonel de gendarmerie, Député de la Corse à l'assemblée des cinq-cents et neveu de l'illustre et immortel Pasquale Paoli.

Attaché dès-lors à sa famille, Mr Pietri semble s'inspirer des vœux du Grand-Homme. Cette intéressante et heureuse union lui donna deux enfants : Maria-Nunzia, qui sera la mère de Jean-Baptiste Franceschini-Pietri et Vittoria, qui connut une fin tragique le 20 décembre 1849⁽¹⁾. Il figura durant quarante ans au sein du Conseil-Général de notre département.

Il décéda le 13 mai 1856. Deux ans avant, il recevait la Légion d'Honneur. Quant à sa personnalité, l'humilité, le dévouement et la générosité semblent le caractériser, mais le mieux est encore de laisser parler ses contemporains : Monsieur Blasini, adjoint au Maire de l'époque lors de son Eloge Funèbre sur la tombe d'Antoine-Jean Pietri en mai 1856 : «[...] Monsieur Pietri s'est trouvé dans les conditions les plus heureuses pour obtenir des faveurs, mais son esprit d'indépendance et son caractère d'abnégation l'ont toujours tenu à l'écart. Cependant il a joui à toutes les époques d'une haute influence et il a pu rendre les plus éclatants services à son Pays et à ses concitoyens. En effet, Messieurs, pouvait-on frapper à sa porte pour demander un service honnête et possible sans l'obtenir ? Que de bien n'a-t-il pas fait ? Que de malheurs n'a-t-il pas évités dans les circonstances périlleuses que nous avons traversées ? Tout en lui dénotait une droiture d'esprit, une âme généreuse, des sentiments élevés. Tout, en un mot, faisait voir en lui qu'il méritait à juste titre l'estime et la considération dont il était entouré. Et maintenant que tout est fini pour vous sur cette terre, maintenant qu'une nouvelle vie a déjà couronné votre foi chrétienne, recevez de là-haut nos derniers adieux, bon père de famille, excellent citoyen.

Aux regrets de tous vos parents en pleurs, permettez-moi d'ajouter les miens et ceux des habitants de L'Île-Rousse qui vous payaient de retour les sympathies et l'affection que vous leur aviez vouées et qui se ressentiront d'une perte aussi cruelle. Adieu donc pour toujours, mon cher Monsieur Pietri. Adieu pour toujours homme généreux, reposez en paix. Vous avez été si bon sur la terre, soyez heureux dans le ciel... [...]». Ou encore un extrait du discours de Monsieur Angeli, de Morosaglia, instituteur, lors du même Eloge : [...] Ce n'est pas tout, Messieurs. L'âme forte et élevée de Monsieur Pietri a toujours trahi

l'Homme officieux, sachant obliger, sans aucune de ces arrière-pensées qui déshonorent toute bonne action; je veux parler de ces vœux intéressés qui dénotent, bien-sûr, un caractère bas et vulgaire. Tous ses actes, au contraire, répondant aux hautes inspirations d'une bienveillance vraiment chrétienne, avaient pour mobile ces deux grands, nobles et généreux principes: que l'Homme est né pour se rendre utile à ses semblables, et que la meilleure récompense qu'il puisse

désirer, est cette joie intérieure que lui procure la satisfaction d'avoir fait du bien. [...]»

Et enfin un extrait du discours de Monsieur Ambrogi, Directeur de l'Ecole Supérieure de L'Île-Rousse :

«[...] Monsieur Pietri, dont la mort est aujourd'hui une cause d'affliction générale, a consacré ses jours à remplir dignement des fonctions gratuites et à soulager le malheur. Sans orgueil dans la prospérité, résigné dans l'affliction, fier et intrépide face au danger, il tenait par son attitude le méchant à distance, inspirait pleine confiance à l'amitié et respect aux personnes de toutes conditions; sensible et magnanime, il savait donner généreusement sans jamais humilier. L'opprimé trouvait en lui un puissant protecteur; l'ami, un frère; le parent, un père, et le Pays, un citoyen dévoué.[...]»

Avant de mourir, Antoine-Jean Pietri réunit autour de lui sa famille éplorée, et s'adressant à ses petits-fils :

«Mes enfants, craignez le Seigneur, aimez-vous les uns les autres, et continuez par une vie irréprochable et pure à perpétuer l'honneur de votre famille: gardez-vous bien surtout de jamais haïr personne et que votre cœur soit tout amour pour vos semblables.»

(1) Allusion au tragique événement qui, le 20 décembre 1849, saisit d'une surprise douloureuse la Balagne toute entière. Abusant indignement de la généreuse hospitalité qu'il avait reçue dans la maison Pietri, un réfugié italien, dont la naissance semblait devoir garantir l'honnêteté, ne craignit pas, dans l'égarément de sa passion, de placer la fille de son bienfaiteur dans la cruelle alternative de céder à ses désirs, ou de tomber sous ses coups, victime de la fidélité conjugale. La vertueuse et très belle Vittoria n'ayant pas hésité sur le choix, cet homme furieux lui donna la mort; puis il se suicida à l'instant même.

L'ÎLE ROUSSE A SES MAIRES	
1789 - 1798	ARENA JOSEPH MARIE
1792 - 1796	MATTEI ANTOINE
1796 - 1801	LOVERINI ANGELO SANTO
1802 - 1803	PASSANI JOSEPH
1803 - 1804	LOVERINI ANGELO SANTO
1805 - 1807	MUZIO OLIVI JEAN BAPTISTE
1808 - 1811	SALVATORI JEAN IGNACE
1812 - 1815	SALVINI JOSEPH
1816 - 1820	OLIVI MALASPINA MAXIME
1821 - 1824	MUZIO OLIVI JEAN BAPTISTE
1825 - 1830	OLIVI MALASPINA MAXIME
1831 - 1837	SUZZONI JEAN BAPTISTE
1838 - 1840	PIETRI ANTOINE JEAN
1841 - 1847	PICCIONI SEBASTIEN
1848 - 1855	PIETRI JEAN BAPTISTE
1856 - 1870	PICCIONI SEBASTIEN
1871 - 1877	BLASINI ACHILLE
1878 - 1880	COSTA NUMA
1881 - 1882	MARANINCHI DOMINIQUE
1883 - 1893	BLASINI ACHILLE
1894 - 1896	MUZIO OLIVI JOSEPH
1897 - 1904	GAVINI SEBASTIEN
1905 - 1907	MATTEI ANTOINE
1908 - 1924	COMTE VALERY FRANÇOIS
1925 - 1941	SAVELLI CHARLES MARIE
1942 - 1944	MONDIELLI PASCAL
1944 - 1945	ORGNON GEORGES
1945 - 1947	FERRALI JEAN PIERRE
1948 - 1964	AMBROGI JACQUES
1965 - 1971	FIORAVANTE JEAN
1971 - 2001	PASQUINI PIERRE
2001 - 2003	FERRANDINI FRANÇOIS

Plaque commémorative - Salle du Conseil Municipal